



Partage d'expériences de progrès réalisés dans l'implication des organisations paysannes africaines dans la définition et la mise en œuvre des programmes publics agricoles

L'importance de l'implication des OP dans les programmes publics

Pour le CSA et ses partenaires, le pari du développement agricole passe par le fait que les Organisations Paysannes (OP) deviennent de véritables acteurs dans leur propre pays, capables d'influencer les décisions politiques, à l'instar de ce qui existe aujourd'hui en Belgique (même s'il nous faut composer aujourd'hui avec 26 autres Etats européens). Cette implication est essentielle afin de définir des programmes adaptés à l'agriculture familiale.

La crise des prix agricoles de 2008, si elle a durement impacté nos exploitations agricoles et eu des conséquences dramatiques dans les pays pauvres dépendant des importations, a eu néanmoins le mérite de pousser la communauté internationale à prendre conscience de la nécessité de soutenir l'agriculture et les petits producteurs, premières victimes de la faim. Des programmes de soutien à l'agriculture dans les pays en forte insécurité alimentaire ont vu le jour, comme les programmes du GAFSP (Global Agriculture and Food Security Program) qui ont fait l'objet d'un article en avril dernier dans ces pages (p.14). Comme l'expliquait Mamadou Cissokho dans cet article, un enjeu majeur pour les OP est d'être impliquées très tôt dans la définition de ces programmes (et pas uniquement dans leur mise en œuvre), à condition de dépasser de nombreuses contraintes.

Un séminaire agricole international pour partager des expériences

Afin d'échanger sur les différentes voies envisagées et appliquées pour dépasser ces contraintes, le Collectif Stratégies Alimentaires (CSA) organisait les 28 et 29 novembre 2012 un séminaire visant à présenter des leçons tirées de programmes spécifiquement dédiés à l'amélioration de la participation des OP à la définition et la mise en œuvre des programmes publics agricoles. On y aborda notamment les conditions qui permettent aux OP de collaborer avec les États et les autres acteurs du développement.

La participation des OP du Burundi

L'une des expériences intéressantes présentée au séminaire par Jean-Marie Ndayishimiye (coordinateur de la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD), OP faitière burundaise avec laquelle le CSA et l'UAW entretiennent depuis plusieurs années des liens de partenariat étroits, voir photo) était la participation des OP burundaises dans le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Ce cadre d'orientation des investissements agricoles pour 2012-2017 a été élaboré dans la cadre d'un programme commun aux États africains, suite à l'engagement que prirent ces États (en 2003 à Maputo) de consacrer au minimum 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole, afin de permettre la relance du secteur sur base des priorités nationales. L'histoire raconte ici comment la CAPAD, a réussi à s'approprier le processus d'élaboration du PNIA et à y intégrer les intérêts et besoins des producteurs paysans.



Au préalable, la CAPAD avait initié la création du Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU), qui réunit l'ensemble des OP du Burundi et avait également associé aux OP, au sein du Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA), les ONG investies dans l'accompagnement des OP et dans le plaidoyer sur les politiques économiques en faveur du développement du monde rural. Ce type d'association est assez unique en Afrique notamment du fait que ce sont les ONG qui sont sous la direction des OP et non l'inverse. Le Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA) a pu fortement s'investir dans l'élaboration du PNIA grâce aux discussions préalables de préparation au PNIA et à la représentativité des OP. Concrètement, cette implication s'est faite selon plusieurs étapes (voir aussi schéma). Une équipe technique nationale, chargée de l'élaboration du plan, a tout d'abord été mise en place, moyennant l'assistance d'une équipe de consultants internationaux et nationaux. Les 19 organisations du groupe ont alors pris en charge avec l'équipe d'experts, la consultation régionale dans les provinces rurales où y ont dépêché des facilitateurs, afin de veiller à une participation inclusive de tous les acteurs. Les synthèses provinciales de ce travail ont ensuite été restituées lors d'un atelier national. Toutes ces réflexions ont finalement abouti à la traduction dans le plan d'investissement, des priorités stratégiques retenues, et à l'inclusion dans le cadre institutionnel, de la participation obligatoire des OP dans la mise en œuvre du PNIA.

Un tel exercice n'était pas évident dans un pays post-conflit où l'approche multi-acteurs doit encore faire du chemin pour devenir une véritable culture institutionnelle. L'équipe a donc mobilisé toutes ses forces afin de participer à l'élaboration et de veiller à la décentralisation du processus. Plusieurs facteurs de succès ont participé à la réussite de cette approche inclusive :

Le renforcement des capacités en plaidoyer des membres du groupe par des experts ;

La recherche de consensus entre les membres du groupe, tant pour la répartition des tâches que des outils à utiliser ;

La communication entre les parties prenantes ;

La confiance construite entre le Ministère et le GPA sur certains thèmes.

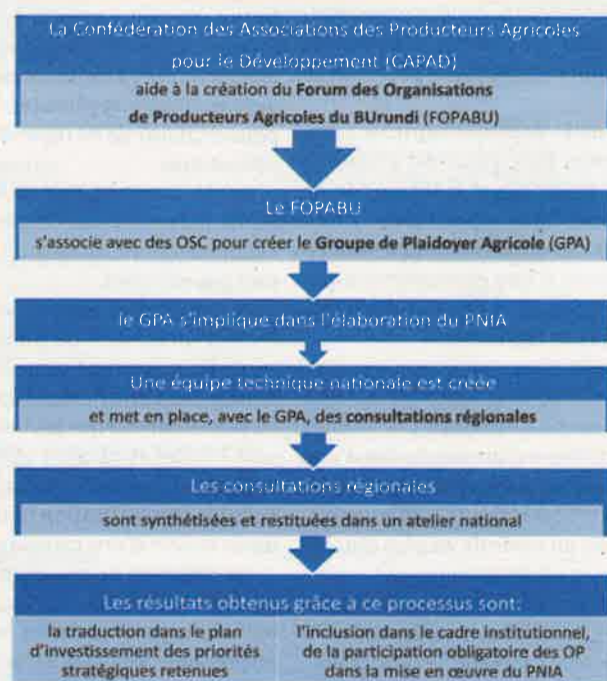
Un long chemin avec, souvent, des obstacles préalables à contourner

Le séminaire de novembre 2012 a aussi fait apparaître que, dans certains cas, un préalable à l'implication des OP dans les programmes agricoles n'est autre que d'initier ou de renforcer la structuration de ces OP. Ainsi au Liberia, un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a permis à une OP de niveau national constituée en 2008 (FUN), de rassembler des paysans du pays entier pour la première fois depuis la fin de la guerre, leur donnant la possibilité d'exprimer un message unique et commun aux bailleurs de fonds et de discuter de l'implication des OP dans les programmes publics agricoles. Cela débouchera sur l'organisation d'une consultation nationale des paysans et sur la mise en place d'un programme radio indépendant. Au Togo, le même financement a permis de créer un cadre de concertation entre les OP et les OSC, reconnu par les autorités et les Partenaires Techniques et Financiers, ainsi qu'un système d'information et des outils de communication permettant d'assurer une

existente. En effet, des engagements durables de l'Etat, basés sur une réelle volonté politique et sur la cohérence des politiques nationales sont autant d'éléments externes essentiels à une bonne intégration à long terme des OP dans la définition et la mise en œuvre des programmes publics.

Les responsabilités pour l'implication des acteurs restent donc partagées avec les autres partenaires et l'Etat en particulier, d'où l'importance de la solidarité entre OP et acteurs de la société civile permettant de renforcer le mouvement paysan. Le but sera alors de développer des partenariats entre OP et l'Etat.

On peut donc conclure qu'un certain niveau de prise en compte des OP a été atteint, même s'il diffère selon les contextes. Cependant, pour continuer à progresser, il est important d'assurer l'échange d'expériences et la capitalisation des connaissances, essentiels pour savoir comment résoudre les difficultés et corriger les lacunes afin d'atteindre une institutionnalisation durable et globale de la participation des OP à la définition et à la mise en œuvre des programmes publics.



bonne communication entre la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles et ses OP membres.

Au-delà de la mise en place d'OP structurées, il s'agit de mettre au point les dispositifs institutionnels internes aux OP pour leur assurer crédibilité et efficacité : la gouvernance, la gestion financière, les capacités de dialogue politique et social avec l'Etat et d'autres partenaires sont autant de préalables à leur implication dans des programmes. Il y a donc une réelle nécessité de formation afin de renforcer les capacités au niveau des paysans et de la société civile, notamment pour mieux comprendre et mieux maîtriser la technicité des programmes et des dialogues à mener avec l'état et les autres acteurs prenant part aux discussions.

Cependant, même les OP bien crédibles et proactives se heurtent à des difficultés spécifiques, car d'autres obstacles que ceux internes

Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl.

Le CSA est une ONG.

agri-agence membre d'AgriCord.

Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen

184 D, Boulevard Léopold II

1080 Bruxelles.

www.csa-be.org

Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be